

COMITE SYNDICAL

Procès-verbal de séance et liste des délibérations

Séance du mardi 3 décembre 2024, 18h-19h30
Mairie d'Ugine – Salle du conseil municipal

Le comité syndical du syndicat mixte du bassin versant de l'Arly, légalement convoqué le vingt-sept novembre deux mille vingt-quatre et les documents budgétaires transmis le vingt-et-un novembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni le mardi trois décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, en séance publique à la mairie d'Ugine, salle du conseil municipal.

CONSEILLERS SYNDICAUX :

Nombre de membres en exercice : 21

Quorum administration générale et carte animation : 11

Présents : 14 dont 13 titulaires, 1 suppléant, 1 délégué représenté

Quorum carte GEMAPI : 10

Présents : 13 dont 12 titulaires, 1 suppléant, 1 délégué représenté

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS

Umberto DIMASTROMATTEO	ARLYSERE	François RIEU	ARLYSERE
Françoise VIGUET-CARRIN	ARLYSERE	Christian FRISON-ROCHE	ARLYSERE
Bérénice LACOMBE-SPADOTTO	ARLYSERE	Raymond COMBAZ	ARLYSERE
Raphaël THEVENON	ARLYSERE	Pierre BESSY	CC Pays du Mont Blanc
Colette GONTHARET	ARLYSERE	Philippe ROISINE	CC Vallées de Thônes
Ghislaine JOLY	ARLYSERE	Philippe PRUD'HOMME	CC Sources du Lac d'Annecy
Sébastien VIOLI	ARLYSERE		

DELEGUES SUPPLEANTS PRESENTS

Daniel DUPRE	ARLYSERE		
--------------	----------	--	--

DELEGUES REPRESENTES

Christophe BOUGAULT GROSSET-GRANGE	CC Pays du Mont Blanc	ayant donné pouvoir à Pierre BESSY	
------------------------------------	-----------------------	------------------------------------	--

DELEGUES EXCUSES			
Christophe BOUGAULT-GROSSET,	CC Pays du Mont Blanc	Frédéric REY,	ARLYSERE
Laurent SOCQUET	CC Pays du Mont Blanc	Christian EXCOFFON,	ARLYSERE
Jean-Pierre CHATELLARD	CC Pays du Mont Blanc	Mike ROUSSEAU,	ARLYSERE
Pierrette MORAND	CC Pays du Mont Blanc	Sébastien SCHERMA	CC Sources du Lac d'Annecy
Jean Michel DEROBERT	CC Pays du Mont Blanc		
DELEGUES ABSENTS			
Franck PACCARD	CC Vallées de Thônes		

Table des matières

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2024	4
DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	4
MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR	4
COMMUNICATIONS / ARRETES ET DECISIONS PRIS EN VERTU DES DELEGATIONS DONNES AU PRESIDENT	4
COMMUNICATIONS : RAPPORT SOCIAL UNIQUE	4
COMMUNICATIONS : POINT SUR LA TRESORERIE	4
FINANCES	5
N°24-40 : FINANCES - DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°2 AU BUDGET DU SMBVA	5
N°24-41 : FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2025	5
N°24-42 : FINANCES - GEMAPI - REPARTITION DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2025 LIEES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE GEMAPI	6
N°24-43 : FINANCES - PARTICIPATION DES MEMBRES 2024	8
N°24-44 : FINANCES - PARTICIPATION DES MEMBRES 2025	9
RESSOURCES HUMAINES	10
N°24-45 : RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS	10
N°24-46 : RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DES CONDITIONS D'ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES STATUTAIRES SOUSCRIT AVEC LE GROUPEMENT RELYENS / CNP ASSURANCES, POUR L'ANNEE 2025	11
OPERATIONS	12
N°24-47 : GEMAPI – DEPOT DU DOSSIER DE DECLARATION D'INTERET GENERAL DES TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'ARLY, 2025-2029	12
N°24-48 : GEMAPI – DEMANDE DE SUBVENTIONS - ETUDE DE FAISABILITE D'AMENAGEMENT DU CONE DE DEJECTION DES PALISSES A VILLARD-SUR-DORON	13
N°24-49 : ANIMATION - DEMANDE DE SUBVENTION SUR LES POSTES DEDIES A LA PHASE D'ETUDES PREALABLES AU PAPI ARLY – ANNEE 2025	14
ADMINISTRATION GENERALE	15
N°24-50 : ADMINISTRATION GENERALE – MISE EN PLACE D'UN CONTRAT DE LOCATION AVEC LA VILLE D'UGINE	15
N°24-51 : ADMINISTRATION GENERALE – DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION DU COMITE SYNDICAL	15
N°24-52 : ANIMATION – PROGRAMME DE GESTION INTEGREE DES RISQUES NATURELS SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ARLY – DEMANDE DE SUBVENTION	16
POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS	17
MOUVEMENTS DE PERSONNEL	17
TRAVAUX EN COURS : RESTAURATION DE L'ARLY A PRARIAND – MEGEVE	17
TRAVAUX EN COURS : TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONFLUENCE DU NANT BRUYANT	18
TRAVAUX EN COURS : TRAVAUX DE CURAGE DU BERSEND	18
AUTRES ETUDES ET TRAVAUX EN COURS	18
BILAN DES TRAVAUX ANNUELS D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU	18
DATE DES PROCHAINES REUNIONS	19

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Françoise VIGUET-CARRIN est désignée secrétaire de séance.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'ajouter à l'ordre du jour la délibération :

24-52 - *ANIMATION – Programme de gestion intégrée des risques naturels sur le bassin versant de l'Arly – demande de subvention*

L'ajout est approuvé.

COMMUNICATIONS / Arrêtés et décisions pris en vertu des délégations données au Président

Décision n°2024-10 du 15/10/24 – GEMAPI – Attribution du marché relatif à sécurisation de l'espace de régulation du Bersend à Beaufort-sur-Doron

Le marché subséquent de travaux de sécurisation de l'espace de régulation du Bersend à Beaufort-sur-Doron est confié à l'entreprise Martoïa mandataire du groupement Martoïa/Sibille – ZI – 40, rue Ambroise Croizat – BP 37 – 73400 UGINE. Le montant des travaux est fixé à 262 742.50 € HT, soit 315 291 € TTC

COMMUNICATIONS : Rapport social unique

Le comité syndical est informé que le rapport social unique 2023 est disponible.

COMMUNICATIONS : Point sur la trésorerie

Au 03/12/2024, la trésorerie s'élève à 472 806 €.

Conformément à la programmation d'actions 2025 et au budget primitif 2025,

La répartition des dépenses liées à la compétence GEMAPI est définie, chaque année lors du vote du budget, par délibération du comité syndical.

Il est retenu, dans l'article 13.2 des statuts du SMBVA, le principe selon lequel les contributions de chaque membre devront prendre compte à la fois le lieu de l'implantation de l'ouvrage ou de la réalisation de l'action ainsi que l'intérêt desdits ouvrages et/ou actions pour les membres.

Ces contributions se feront en fonction de l'avancement des opérations et après déduction des subventions attribuées au SMBVA.

Pour la programmation 2025, il est proposé de répartir les dépenses des différentes opérations comme indiqué dans le tableau suivant :

Opération	Répartition de la participation des EPCI pour la carte GEMAPI
Programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau sur le bassin versant Arly – programmation 2025	
Restauration, entretien des boisements de berges du périmètre CC Pays du Mont Blanc (communes Megève et Praz-sur-Arly)	CC Pays du Mont Blanc
Restauration, entretien des boisements de berges du périmètre CC Vallées de Thônes (communes Serraval et du Bouchet Mont- Charvin)	CC Vallées de Thônes
Restauration, entretien des boisements de berges du périmètre CA ARLYSERE	CA ARLYSERE
Travaux de lutte contre la propagation des invasives du périmètre CC Pays du Mont Blanc (communes Megève et Praz-sur-Arly)	CC Pays du Mont Blanc
Travaux de lutte contre la propagation des invasives du périmètre CA ARLYSERE	CA ARLYSERE
Travaux de lutte contre la propagation des invasives du périmètre CC Vallées de Thônes (communes Serraval et du Bouchet-Mont-Charvin)	CC Vallées de Thônes
Travaux de curage du périmètre CC Pays du Mont Blanc (communes Megève et Praz-sur-Arly)	CC Pays du Mont Blanc
Travaux de curage du périmètre CA ARLYSERE	CA ARLYSERE
Travaux de curage du périmètre CC Vallées de Thônes	CC Vallées de Thônes
Travaux d'urgence post crues - CA ARLYSERE	CA ARLYSERE
Travaux d'urgence post crues - CC Pays du Mont Blanc	CC Pays du Mont Blanc
Travaux d'urgence post crues - CC Vallées de Thônes	CC Vallées de Thônes
Entretien d'ouvrages hydrauliques ou systèmes du périmètre CA ARLYSERE	CA ARLYSERE
PAPI – programme d'action et de prévention des inondations – phase d'études préalables	
Plan d'aménagement du canal Lallier : Etude pré opérationnelle de restauration du canal Lallier	CA ARLYSERE
Travaux de réparation d'ouvrages hydrauliques du canal Lallier (Fillatière reprise ouvrage et prise d'eau : grille et garde-corps)	CA ARLYSERE
Etude de divagation de l'Arrondine à l'amont du Plan (action 6.04)	CA ARLYSERE
Etude de faisabilité aménagement du centre de Beaufort-sur-Doron (action 6.09)	CA ARLYSERE
Etude de faisabilité de l'aménagement de la confluence du Nant Traversier et du Doron à Queige (action 6.10)	CA ARLYSERE
Etude de faisabilité de l'aménagement du cône de déjection du Nant des Palisses à Villard-sur-Doron (action 6.12)	CA ARLYSERE

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le comité syndical :

- **Approuve la modification pour l'année 2025, des conditions d'adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le Centre de gestion de la Savoie selon les caractéristiques ci-dessus ;**
- **Autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tous actes nécessaires à la mise en œuvre des nouvelles conditions d'adhésion au contrat groupe d'assurance pour la couverture des risques statutaires pour l'année 2025.**

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 09/12/2024

OPERATIONS

N°24-47 : GEMAPI – Dépôt du dossier de déclaration d'intérêt général des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin de l'Arly, 2025-2029

Rapporteur : Pierre Bessy

Vu l'article L.211-7 du code de l'environnement et notamment ses items 1°, 2°, 5°, 8° du I relatifs à l'exercice de la compétence GEMAPI,

Vu les statuts du syndicat mixte du bassin versant de l'Arly (SMBVA) et notamment sa compétence relative à l'exercice de la compétence GEMAPI,

Vu l'arrêté inter-préfectoral DDT/SEEF n°2019-1560 portant déclaration d'intérêt général du plan pluriannuel d'entretien pour une durée de 5 ans sur la période 2020-2024 ;

Considérant que le SMBVA est compétent pour réaliser des travaux d'entretien des cours d'eau dans l'intérêt général conformément aux items 1°, 2°, 5°, 8° de l'article L.211-7 du code de l'environnement, et son intérêt à agir,

Considérant que la déclaration d'intérêt général (DIG) du plan pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau arrive à échéance,

La déclaration d'intérêt général (DIG) du plan pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau 2020-2024 arrive à échéance.

Le recours à cette procédure DIG :

- Légitime l'engagement de deniers publics sur des propriétés privées,
- Simplifie les démarches administratives en ne prévoyant qu'une enquête publique (Loi sur l'eau, DIG, ...),
- Permet l'accès aux parcelles privées pour le personnel d'entretien et les engins (servitude de passage article L.215-18 du Code de l'Environnement).

Il est proposé de déposer le renouvellement de la déclaration d'intérêt général de restauration et d'entretien des cours d'eau pour une durée de 5 ans.

Il est nécessaire de rappeler que le propriétaire riverain reste réglementairement tenu à un entretien régulier du cours d'eau, conformément à l'article L.215-14 du Code de l'Environnement.

Toutefois, en cas de défaillance du propriétaire riverain, dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI, la collectivité peut se substituer au titre de l'intérêt général ou de l'urgence. De fait, le constat de déprise d'entretien des cours d'eau par les propriétaires riverains est bien d'actualité.

Ce dossier DIG est basé sur un programme pluriannuel réactualisé sur la période 2025-29, intégrant :

- Les travaux de restauration et d'entretien des boisements de berges,
- La limitation de la propagation des espèces exotiques envahissantes,
- Les opérations d'entretien sédimentaire des cours d'eau et des ouvrages de gestion du transit sédimentaire (plage de dépôts) relevant de la compétence GEMAPI,

Travaux en cours : travaux de restauration de la confluence du Nant Bruyant

Les travaux de terrassement ont été réalisés au printemps. Les travaux de génie végétal, de reprise de la berge en rive gauche, seront réalisés au cours de la seconde quinzaine de novembre.

La confluence a connue une nouvelle lave torrentielle le 04/07, avec des dépôts (12 000 m³) à la confluence et dans le lit du Doron. Ces matériaux ont été partiellement repris par le Doron.

Une inauguration du chantier sera à organiser.

Raymond Combaz indique que les débits soutenus du Doron, cet automne, à l'occasion de manœuvres de déstockage du barrage de la Girotte, par EDF, ont contribué à reprendre une petite partie des matériaux.

Travaux en cours : travaux de curage du Bersend

Débutés en novembre, les travaux de curage de la plage de dépôt sont en cours de finalisation.

Hubert Dimastromatteo précise qu'il est urgent de travailler à des solutions alternatives de stabilisation de versant. Un rendez-vous avec le M. le Sous-Préfet est fixé en décembre pour représenter ce dossier.

Christian Frison-Roche indique que le bureau d'études n'a pas encore rendu de conclusions.

Le SMBVA a lancé la consultation relative à l'étude de modification de la plage de dépôt du Bersend (réouverture de la confluence pour gain de volume d'épandage), étude inscrite à la phase d'études préalable du PAPI.

Autres études et travaux en cours

D'autres études et travaux sont évoqués :

- Travaux de curage réalisés sur Megève et Praz-sur-Arly à l'automne suite aux orages de fin août et début septembre
- Conclusions du plan de gestion des matériaux des Nants Pugin et Croex à Ugine
- Rendu de l'étude de faisabilité : réduction du risque inondation du Nant Cruet à Pallud et Albertville
- Restauration de la franchissabilité piscicole du seuil des Mollières sur l'Arly à Ugine
- Retour sur le spectacle Risks .com du vendredi 8/11/24 organisé par le SMBVA dans le cadre du PAPI et de la journée nationale de résilience face aux risques.

Bilan des travaux annuels d'entretien des cours d'eau

Le bilan technique et financier, accompagné de cartes est présenté dans le document ci-joint.

Opération - 2024	inv. / fct	Budget	Post crue sur 2024	Entretien courant	TOTAL	
		Montant opération HT				
Entretien des boisements de berges et des ouvrages hydrauliques						
Secteur ARLYSERE	fct	52 500 €	34 576 €	5 001 €	39 577 €	75%
Secteur CCPMB	fct	25 000 €	2 308 €	6 059 €	8 366 €	33%
Secteur CCVT	fct	2 500 €	8 693 €	- €	8 693 €	348%
Total sur le territoire du SMBVA		80 000 €	45 577 €	11 059 €	56 636 €	71%
Lutte contre la propagation des espèces invasives						
Secteur ARLYSERE	inv.	8 333 €	- €	2 015 €	2 015 €	24%
	fct	18 333 €	- €	15 167 €	15 167 €	83%
Secteur CCPMB	inv.	10 000 €	- €	1 905 €	1 905 €	19%
	fct	6 250 €	- €	5 759 €	5 759 €	92%
Secteur CCVT	fct	1 667 €	- €	- €	- €	0%
Total sur le territoire du SMBVA		44 583 €	- €	24 846 €	24 846 €	56%
Travaux d'entretien sédimentaire						
Secteur ARLYSERE	fct	50 000 €	178 416 €	29 104 €	207 520 €	415%
Secteur CCPMB	fct	25 000 €	5 811 €	33 563 €	39 374 €	157%
Secteur CCVT	fct	2 083 €	- €	- €	- €	
Total sur le territoire du SMBVA		77 083 €	184 227 €	62 667 €	246 894 €	320%
Total des travaux sur le territoire du SMBVA		201 666 €	229 804 €	98 572 €	328 376 €	163%

Le bilan intègre les travaux de remise en état imposés, suite aux 3 crues de novembre et décembre 2023. Les montants prévisionnels budgétés n'intégraient pas ces montants. Ainsi, les travaux de curage ont été plus importants que prévus. Le surcoût de travaux liés à la crue s'élève à environ +127 000 €. Le syndicat est accompagné sur ces travaux par le Département de la Savoie. L'accompagnement de l'Etat dans le cadre de la DCSE est en cours de validation depuis le début de l'automne.

Date des prochaines réunions

Bureau syndical : mardi 28 janvier 2025 – 18h à 19h30 – *visio et présentiel* - Ugine

Comité syndical : mardi 18 février 2025 – 18h à 19h30 Marthod – salle du conseil municipal **Présentiel**

Bureau syndical : mardi 18 mars 2025 – 18h à 19h30 – visio et présentiel - Ugine

Comité syndical : mardi 22 avril 2025 – 18h à 19h30 St-Nicolas-la-Chapelle - Chalet du Marteray **Présentiel**

Bureau syndical : 27 mai 2025 – 18h à 19h30 – *visio et présentiel* - Ugine

Comité syndical : 24 juin 2025 – 18h à 19h30 – **Présentiel** lieu à déterminer

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 20h.

A UGINE, le 10/12/2024

Françoise VIGUET CARRIN

Secrétaire de séance



Umberto DIMASTROMATTEO

Président du Syndicat Mixte
du Bassin Versant Arly,